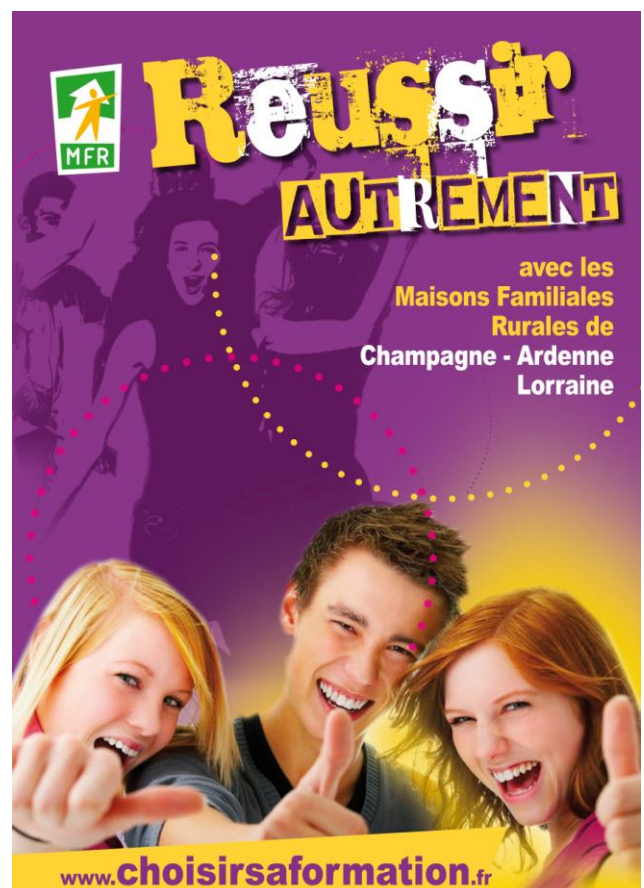


BAC Pro Services aux Personnes et aux Territoires

3 ans de formation – 2 diplômes – 1 parcours

Pourquoi choisir une formation par alternance dans une Maison Familiale Rurale ?

- **P**our permettre à l'apprenant de renouer avec le système éducatif.
- **P**our que l'élève bénéficie d'un suivi individualisé.
- **P**our offrir aux jeunes des réponses concrètes à leurs attentes.
- **P**our faciliter l'apprentissage des responsabilités, du respect de l'autre, de l'autonomie et de la collectivité.
- **P**our favoriser l'ouverture culturelle par de nombreuses activités.



Comment ?

I- La formation par alternance

3 ans de formation – 2 diplômes – 1 parcours

1. Une pédagogie adaptée

L'alternance des MFR associe étroitement les temps de formation en milieu socio-professionnel et les temps de formation à l'école.

Sur 3 ans en alternance :

- 50% de stages,
- 50% de cours à la M.F.R.

A l'issue de la classe 1^{ère} Bac Pro : **certification "BEPA Services aux Personnes"**.

Lieux de stage

(A titre indicatif)

Liés aux services aux personnes :

- Structures pour enfants
- Structures pour personnes âgées
- Milieu hospitalier
- Milieu social de leur choix (personnes handicapées, MJC, centre social...)

Liés au tourisme, l'animation et l'administration :

- Centre et village de vacances
- Syndicat d'initiative
- Chambres d'hôtes.

L'année de 2^{nde} professionnelle

Modules d'enseignement général	
EG 1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
EG 2	Langue et culture étrangères
EG 3	Motricité, santé et socialisation par la pratique de l'EPS
EG 4	Culture scientifique et technologique

Modules d'enseignement professionnel	
EP 1	Les besoins de la personne
EP 2	Les structures et les organisations des Services aux Personnes
EP 3	Assurer le confort des personnes

Modules d'enseignement professionnel à l'initiative de l'établissement (EIE)	
Un thème sociétal (respect, culture) sur une semaine	
Une thématique professionnelle spécifique (hygiène ou ergonomie)	

L'année de 1^{ère} Bac Professionnelle



La classe de 1^{ère} est accessible pour les élèves de 2^{nde}.

Une entrée en classe de 1^{ère} Bac Pro est possible pour les élèves ayant déjà un diplôme de niveau V.

Les personnes impliquées

Les maîtres de stage font bénéficier l'élève de leur expérience.

L'équipe des formateurs utilisent les réalisations des élèves en entreprise pour apporter les connaissances théoriques et générales.

La famille joue pleinement son rôle éducatif. Elle est associée aux travaux de son enfant mais aussi à la vie de l'établissement.

II- Un suivi individualisé

1. En stage

Chaque élève bénéficie d'un accompagnement tout au long de ces stages :

- ▶ Définition des objectifs de stages,
- ▶ Rencontre maître de stage / formateur / élève,
- ▶ Réajustement des objectifs,
- ▶ Bilan de stage.

2. Bilan de stage

- Présentation à l'école du lieu de stage et des activités,
- Mise en évidence des connaissances pratiques et théoriques acquises par chaque élève.

3. En cours

Travail de recherche :

- Recherche d'informations sur un thème en rapport avec le référentiel,
- Correction individualisée : mise en évidence des acquisitions de l'apprenant et de ses faiblesses,
- Elaboration avec les élèves des points à retravailler.

III- Une pédagogie différente

L'organisation des cours

Implication de l'élève dans son apprentissage :

- ▶ Recherche par l'élève d'informations liées au terrain de stage et aux thèmes étudiés en cours,
- ▶ Restitution des informations recueillies,
- ▶ Mise en commun et intégration des données dans le cours.

Elaboration du cours par les formateurs à l'aide des informations des élèves.

Des cours théoriques.

Des interventions extérieures

En plus des cours dispensés au sein de l'établissement, les élèves bénéficient de compléments d'informations sous la forme d'interventions de professionnels. Par exemple :

- ▶ Planning familial
- ▶ L'allaitement maternel
- ▶ CODES : thème : prévention du SIDA...

Des visites d'études

Pour introduire ou clôturer un thème étudié en cours, de nombreuses visites sont organisées. A titre d'exemple :

- ▶ Visite de l'IME « les Sylvains » de Dricourt
- ▶ Centre de réadaptation de Warcq
- ▶ Centre pour handicapés moteurs « la Baraudelle »
- ▶ Cuisine centrale du CHR de Reims
- ▶ Blanchisserie du CHR de Reims...

Un livret de compétence

Au cours des semaines de formation et des stages, l'élève apprend à mieux se connaître, décèle ses compétences et mûrit un projet professionnel

Cette démarche est consignée dans un livret nominatif de compétences rempli par les différents maîtres de stage

Pour qui ?

BAC Pro Services aux Personnes et aux Territoires

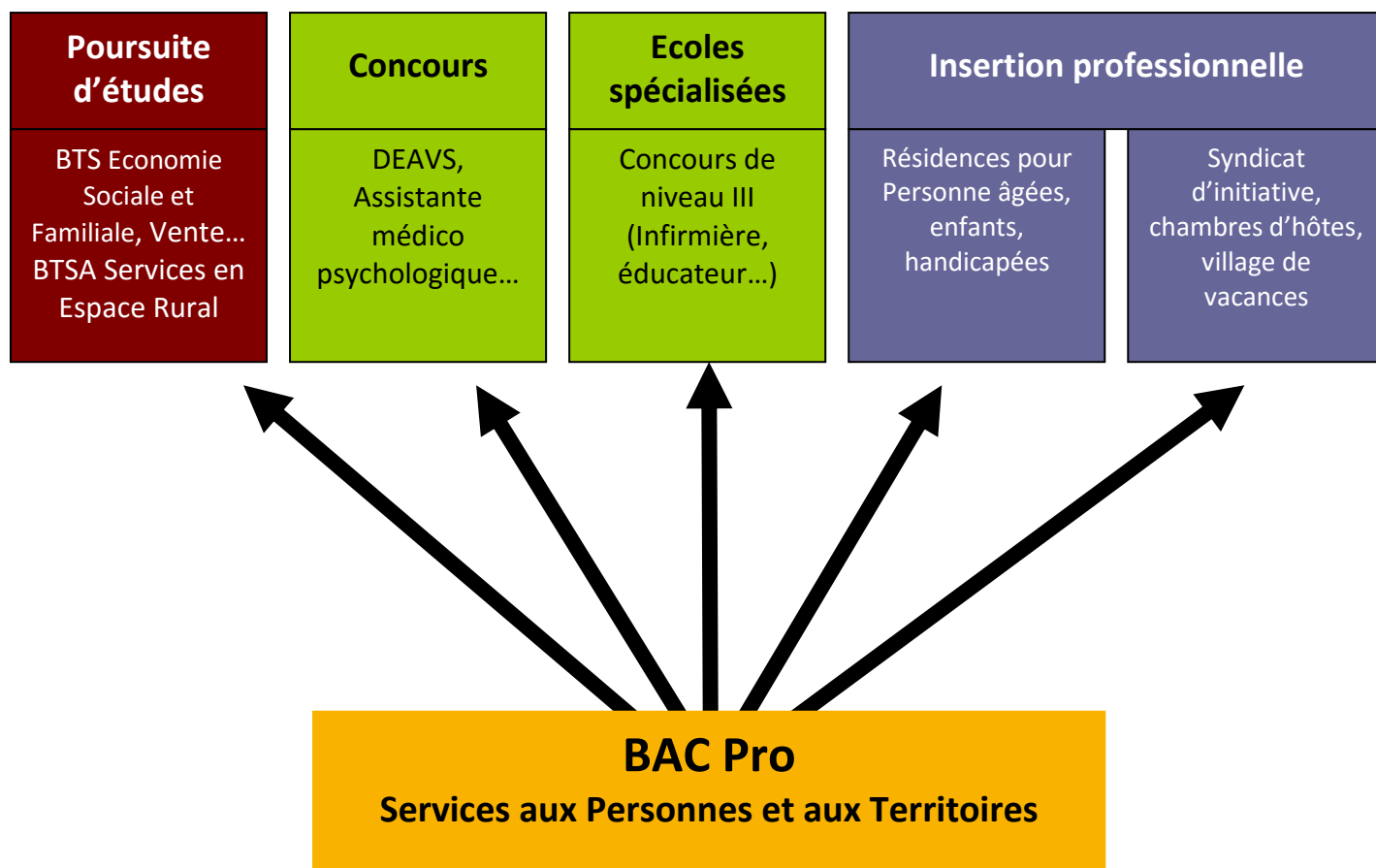
Classe de 2nde

Après une troisième Découverte Professionnelle
Après une troisième Générale

Classe de 1ère Bac Pro

Après un CAP(A)
Après une seconde

Et après ? Les débouchés



3 ans de formation – 2 diplômes – 1 parcours

A l'issue de la classe 1ère : **certification "BEPA Services aux Personnes"**.

Aides financières

(à titre indicatif pour l'année 2012 -2013)

Bourses Nationales

Selon votre revenu fiscal de référence de l'année 2010, vous pouvez bénéficier d'une bourse de l'Enseignement Agricole

Cette aide comprend :

Un nombre de part

Qui peut varier de trois à douze.

Le montant d'une part 45,33 €

Prime d'équipement

Cette aide est versée la première année de scolarisation 341,71 €

Prime internat

Pour tous les élèves internes 256,71 €

Prime de qualification

Uniquement pour les élèves de CAPA et de Seconde Bac Pro 435,84 €

Prime d'entrée

Pour les élèves de Première et Terminale Bac Pro 217 €

Bourses Départementales de Transport

Pour les élèves Ardennais

Transport bus ou SNCF

→ Les formulaires sont à retirer auprès du secrétariat de la MFR

Pour les élèves Marnais

Cette allocation est allouée sous certaines conditions :

- Résidence des parents dans le département de la Marne
- Être âgé(e) de moins de 20 ans à la rentrée scolaire
- Être boursier,
- Être lycéen **Interne** à la MFR

Le montant de cette allocation (de 76 € à 610 €) est basé sur un forfait variable suivant le kilométrage parcouru entre le domicile et l'établissement scolaire.

→ Les formulaires sont à retirer auprès du secrétariat de la MFR

Fonds Social Lycéen

Possibilité d'un fonds social pour les familles présentant des difficultés financières. (Etude selon dossier)